

Un proche s'est suicidé



Un membre de notre famille ou un ami, s'est suicidé.
En plus de la douleur de la mort, nous ressentons un sentiment profond de tristesse et parfois de culpabilité, surtout si la personne n'a pas laissé d'explication quant à son geste.
Ce livret propose quelques éléments de réflexion et de prière.

Accueil : 00 33 2 33 85 17 00
sanctuaire@montligeon.org
www.montligeon.org

26, rue Principale
61400 La Chapelle-Montligeon
France



**Notre-Dame
de Montligeon**

Le suicide n'est généralement pas un choix librement posé et mûrement réfléchi, il est souvent décidé en raison de l'intensité d'une souffrance que l'on ne parvient plus à supporter.

La réalité du suicide

La personne ne cherche pas toujours la mort pour elle-même. Elle cherche avant tout l'arrêt d'une douleur psychique, physique, relationnelle ou sociale qui lui paraît insupportable.

Le désespoir fait percevoir les difficultés présentes comme définitives. Cette impression peut être particulièrement forte lors d'une dépression, d'un trouble anxieux grave ou d'un autre trouble psychiatrique, ou après un échec affectif ou professionnel.

La crise suicidaire produit une forme de rétrécissement de la pensée : la personne ne voit plus les ressources, les nuances ou les solutions qu'elle aurait probablement aperçues dans un autre état psychique. L'isolement, la solitude, une rupture affective, un conflit familial, un deuil ou la perte d'un lien significatif peuvent aggraver la vulnérabilité. Certaines personnes pensent que leur disparition soulagerait leur entourage sur les plans affectif, matériel ou médical.

Dans ce contexte, il faut s'abstenir de tout jugement. Cependant, l'Église nous rappelle que la vie est un don sacré et nous demande d'en prendre soin. C'est notre responsabilité.

Une épreuve pour toute la famille

Le suicide d'un proche est une épreuve violente. À la douleur de la séparation s'ajoutent souvent le choc de l'incompréhension et des questions qui peuvent revenir sans cesse : « Pourquoi ? Qu'aurais-je pu faire ? » La culpabilité peut devenir lourde, en particulier pour les parents lorsqu'ils ont perdu un enfant.

Chacun souffre à sa manière et à son rythme : l'un a besoin de parler, tandis que l'autre se tait ; l'un cherche inlassablement une explication, tandis que l'autre ne peut plus entendre parler des circonstances du décès. Ces différences ne signifient pas que l'on aimait davantage ou moins la personne décédée mais elles peuvent créer des tensions et accentuer l'isolement.

Ne pas rester seul

Il est important de ne pas rester seul. Parler à une personne de confiance, à un médecin ou à un psychologue, rencontrer un prêtre ou rejoindre une association est utile. Le deuil après suicide peut s'accompagner d'une détresse psychique et d'idées suicidaires. Il faut alors demander de l'aide sans attendre.

Dans cette épreuve, le Seigneur ne nous abandonne pas. Lui confier notre colère, nos incompréhensions et celui que nous avons perdu peut ouvrir un chemin vers l'espérance. La prière n'interdit pas de demander une aide humaine ; au contraire, nous pouvons recevoir aussi à travers les autres le soutien dont nous avons besoin.

Le sanctuaire Notre-Dame de Montligeon propose des retraites deuil de deux ou cinq jours : enseignements sur les étapes du deuil et l'espérance chrétienne, temps d'écoute, de prière et rencontres fraternelles.



Haltes et semaines deuil au sanctuaire :
<https://montligeon.org/traverser-le-deuil/>
Tél. 02 33 85 17 00

Ce que dit l'Église

La vie est un don sacré reçu de Dieu Créateur du monde.

Nous avons en effet reçu l'existence de nos parents, et nous n'avons rien demandé ! À la racine de notre être, il y a, normalement, un acte d'amour entre un homme et une femme : la vie est un don reçu, comme le cadeau le plus précieux qui nous a été fait. La plupart d'entre nous, nous sommes le fruit de l'amour de nos parents. Nous l'avons héritée d'eux, d'abord, et, à travers eux, de Dieu qui est le Seigneur de la vie, le Créateur du monde.

Chacun est responsable de sa vie devant Dieu qui la lui a donnée. C'est Lui qui en reste le souverain Maître. Nous sommes tenus de la recevoir avec reconnaissance et de la préserver pour son honneur et le salut de nos âmes. Nous sommes les intendants et non les propriétaires de la vie que Dieu nous a confiée. Nous n'en disposons pas. (Catéchisme de l'Église catholique, n. 2280)

Dieu reste donc le souverain maître de la vie, et nous en sommes les dépositaires, pas les maîtres absolus, qui en disposeraient à leur gré : elle nous dépasse. Par conséquent, le suicide est contraire au plan de Dieu, à l'amour qu'il veut nous donner : c'est une forme de refus de notre dépendance par rapport à lui.

Le suicide contredit l'inclination naturelle de l'être humain à conserver et à perpétuer sa vie. Il est gravement contraire au juste amour de soi. (Catéchisme de l'Église catholique, n. 2281)

Le suicide a également des conséquences néfastes sur l'entourage de la personne : il crée généralement un très fort sentiment de culpabilité. "Pourquoi ne m'a-t-il rien dit ? Pourquoi n'a-t-il pas évoqué son mal-être ?" Il demeure souvent beaucoup de points d'interrogation sans réponse, et ce poids est lourd à porter pour ceux qui restent. Ainsi, un départ violent peut entraîner des difficultés psychologiques graves pour accepter ce qui s'est passé, comme des dépressions. L'entourage est fortement impacté, mis devant le fait accompli, et se trouve bien impuissant : l'impression d'avoir échoué à aider un frère ou une sœur est très lourde. Même en cas de lettre d'explication, le geste reste difficile à comprendre et entraîne des conséquences à très long terme, touchant fortement les proches. Il reste souvent une colère vis-à-vis de ceux qui se sont donné la mort.

Le suicide offense également l'amour du prochain, parce qu'il brise injustement les liens de solidarité avec les sociétés familiale, nationale et humaine à l'égard desquelles nous demeurons obligés. (Catéchisme de l'Église catholique, n. 2281)

On comprend que, face à une souffrance qui paraît intolérable, à certains moments, on veuille mourir. La sainte Ecriture nous fournit des exemples d'un tel découragement, comme Job qui maudit le jour de sa naissance et demande à Dieu de mourir :

Job prit la parole et dit : « Périsse le jour qui me vit naître et la nuit qui annonça : 'Un garçon vient d'être conçu.' Ce jour-là, qu'il soit ténèbres, que Dieu, de là-haut, ne le réclame pas, que la lumière ne brille pas sur lui ! (...) Pourquoi s'est-il trouvé deux genoux pour m'accueillir, deux mamelles pour m'allaiter ? Maintenant je serais couché en paix, je dormirais d'un sommeil reposant. (...)

Ni tranquillité ni paix pour moi, et mes tourments chassent le repos. » (Job 3, 3-4. 12-13. 26)

La Bible nous montre aussi que ces personnages confient leur désespoir à Dieu et implorent sa force. Par exemple, les psaumes 30^e et 87^e décrivent d'une manière très forte le désespoir et l'appel à l'aide auprès du Seigneur.

« L'homme voit ce qui apparaît, Dieu seul voit le cœur » (1 Samuel 16, 7)

Si l'Église alerte sur la gravité de l'acte, elle prend aussi en compte le fait que "des troubles psychiques graves, l'angoisse ou la crainte grave de l'épreuve, de la souffrance ou de la torture peuvent diminuer la responsabilité de la personne suicidée." (*Catéchisme de l'Église catholique*, n. 2282)

L'Église invite donc à l'espérance et "prie pour les personnes qui ont attenté à leur vie. (*Catéchisme de l'Église catholique*, n. 2283).

Rappelons-nous cet épisode de la vie du saint curé d'Ars qui reçut la veuve d'un homme qui venait de se suicider. « Sur le chemin du presbytère, elle croisa l'abbé Vianney. Celui-ci la regarda et lui déclara, en se penchant sur elle : 'Il est sauvé !' Comme elle faisait un geste d'incrédulité, le prêtre ajouta : 'Je vous dis qu'il est sauvé ! Il est au purgatoire et il faut prier pour lui.

Entre le parapet du pont et l'eau, il a eu le temps de poser un acte de repentir. C'est la Sainte Vierge qui lui a obtenu cette grâce. Rappelez-vous l'oratoire dressé chez vous pour le mois de Marie. Bien qu'irrégulier, votre mari s'est parfois uni à votre prière. Cela lui a mérité le repentir et le suprême pardon'. »

Parfois, les personnes qui attendent à leur vie fournissent quelques explications, mais ce n'est pas toujours le cas.

Nous ne savons pas ce qui a pu les pousser à un tel acte de désespoir. Les difficultés psychologiques, les événements douloureux de la vie peuvent créer des conditionnements tels que la personne n'est plus totalement maîtresse d'elle-même : donc, si, du point de vue de la moralité objective, que nous venons d'exposer ci-dessus, le suicide est une faute grave, le point de vue de la moralité subjective – l'intention et ses éventuels conditionnements – doit être aussi pris en compte. Or, nous ignorons souvent les motifs profonds pour lesquels la personne a agi. Ne nous épuisons donc pas à rechercher les causes, qui nous échapperont toujours ; confions plutôt nos proches partis à Dieu !

Certains pensent que l'Église refuse les obsèques aux personnes suicidées : c'était effectivement le cas autrefois, mais l'Église prend maintenant davantage en considération la psychologie des personnes et leur situation. Les motivations qui conduisent certains au suicide ont évolué, et l'Église, dans sa miséricorde et sa volonté d'accueillir la détresse, porte, dans sa miséricorde, ces personnes, sauf si elles ont mis fin à leurs jours pour donner un exemple, pour créer un scandale (*Catéchisme de l'Église catholique*, n. 2282 ; *Code de droit canonique*, canon n° 1184, § 1). Il revient aux pasteurs de discerner de telles situations.

**On ne doit pas désespérer du salut éternel des personnes qui se sont donné la mort. Dieu peut leur ménager par les voies que lui seul connaît, l'occasion d'une salutaire repentance.
(*Catéchisme de l'Église catholique*, n. 2283)**

Prière à Notre-Dame de Montligeon

Notre-Dame Libératrice,
prends en pitié tous nos frères défunts,
spécialement ceux qui ont le plus besoin
de la miséricorde du Seigneur.
Intercède pour tous ceux qui nous ont quittés,
afin que s'achève en eux
l'œuvre de l'amour qui purifie.
Que notre prière, unie à celle de toute l'Église,
leur obtienne la joie qui surpasse tout désir
et apporte ici-bas consolation et réconfort
à nos frères éprouvés ou désemparés.
Mère de l'Église, aide-nous, pèlerins de la terre,
à mieux vivre chaque jour
notre passage vers la résurrection.
Guéris-nous de toute blessure du cœur et de l'âme.
Fais de nous des témoins de l'Invisible,
déjà tendus vers les biens que l'œil ne peut voir,
des apôtres de l'espérance,
semblables aux veilleurs de l'aube.
Refuge des pécheurs et Reine de tous les Saints,
rassemble-nous tous un jour,
pour la Pâque éternelle,
dans la communion du Père, avec Jésus le Fils,
dans l'Esprit Saint, pour les siècles des siècles.
Amen.

Notre-Dame de Montligeon,
priez pour les âmes du purgatoire.



**Recommander un proche à la messe perpétuelle
de Notre-Dame de Montligeon :**
**[https://montligeon.org/inscription-fraternite-bougie-
messe-et-revue/](https://montligeon.org/inscription-fraternite-bougie-messe-et-revue/)**